

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Argentine-France-Aguas-Argentinas-filiale-du-francais-Suez-Environnement-est-mise-a-l-amande>

# **Argentine - France : Aguas Argentinas filiale du français Suez-Environnement est mise à l'amande.**

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -  
Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2003

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**L'Entente Tripartite d'Oeuvres et Services Sanitaires (Etoss) a appliqué une amende de 672.018 pesos (220.000 Euros) à l'entreprise Aguas Argentinas pour les coupures de service de distribution d'eaux effectuées dans le secteur métropolitain en dernier septembre.**

L'organisme a pris la résolution sur la base du "non respect" qu'a encouru la compagnie, puisqu'elle n'a pas donné l'avis correspondant au moment d'interrompre un service considéré essentiel.

Durant le 3 et 4 septembre dernier, Aguas Argentinas a coupé l'approvisionnement devant une alerte de la possible pollution de l' "eau brute", selon sa dénomination avant que soit effectuée la potabilisation.

L'interruption du service, effectuée dans l'usine située dans le quartier de Palerme de Buenos Aires, a provoqué de grands bouleversements dans une vaste zone de cette capitale et a affecté quelque six millions d'utilisateurs.

Désormais, la compagnie a dix jours pour payer l'amende, dont le montant pourrait être augmenté si elle ne remplit pas ses obligations en temps et en forme. La sanction s'est produite tandis que le Gouvernement étudie le renouvellement de la concession d'Aguas Argentinas, filiale de l'entreprise française Suez - Environnement.

Ces derniers jours, Jacques Petry président de Suez environnement et Yves Thibault de Silguy, vice président de Suez ont entamé une série de réunions avec les ministres de la Planification et de l'Économie, Julio de Vido et Robert Lavagna, respectivement.

En conséquence, les représentants du Gouvernement, avec le président Nestor Kirchner à la tête, se sont chargés de réviser le contrat de concession.

Comme on le sait, le Gouvernement est disposé à renouveler le contrat avec Aguas Argentinas, pourvu que la filiale s'engage à effectuer les investissements prévus par contrat.

En outre, le Gouvernement argentin veut que la compagnie retire la procédure entamée devant le Ciadi, un organisme créé pour résoudre des conflits économiques avec un pays, à cause de la dévaluation et de la pesification.

**Par INFOSIC**

17 décembre le 2003

*Post-scriptum :*

**Traduction pour El Correo :** Estelle et Carlos Debiasi